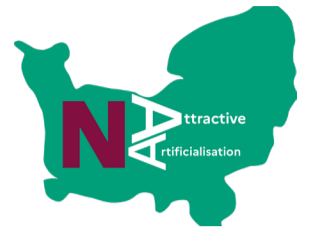


La sobriété foncière : une force pour nos territoires

Moins d'artificialisation
pour une Normandie plus attractive



Les Résidences Habitat Jeunes – Le Pass'HAJ et le pôle de santé de l'îlot urbain Hôtel de Ville Argentan et Argentan Intercom

« Le Pass'HAJ d'Argentan constitue bien plus que du logement, c'est un premier point d'ancrage sur le territoire pour les jeunes en mobilité, promoteur de lien social pour un parcours résidentiel local. »

Mme Danièle BENOIST et M. Julian LADAME

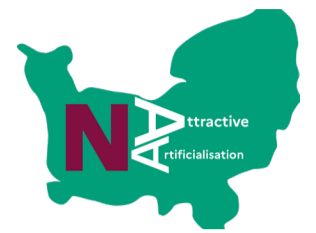
Le foyer de jeunes travailleurs « Le Pass'HAJ » et le nouvel équipement de santé s'inscrivent comme une première étape d'un projet d'envergure de redynamisation du centre-ville d'Argentan.

Les villes moyennes peuvent attirer des jeunes actifs si les logements, les services et les loisirs sont adaptés.

www.normandie-artificialisation.fr

La sobriété foncière : une force pour nos territoires

Moins d'artificialisation
pour une **Normandie plus** attractive



| | |
|-------------------------|--|
| Nom du projet | Les Résidences Habitat Jeunes Le Pass'HAJ et le pôle de santé de « l'îlot urbain Hôtel de Ville » |
| Localisation | Argentan Argentan Intercom |
| Département | Orne |
| Typologie de territoire | Ville moyenne |
| Descriptif du projet | <p>La mobilisation et la réhabilitation de bâtiments vacants est engagée au service de l'agrandissement et de la relocalisation en cœur de ville du Foyer des Jeunes Travailleurs devenu Résidences Habitat Jeunes – Le Pass'HAJ. L'objectif est d'attirer des jeunes travailleurs, des apprenti-es ou des étudiant-es, en leur apportant un logement adapté, des services complémentaires de qualité ainsi qu'un accompagnement socio-éducatif personnalisé. Bien plus que du logement, il s'agit de favoriser les rencontres et les habitudes locales afin que les jeunes choisissent de rester sur le territoire.</p> <p>Le projet a été construit sur la base d'une démarche participative avec des jeunes résident-es, les services et les élu-es de la collectivité, les partenaires du territoire...). Il est perçu comme un facteur de développement local important :</p> <ul style="list-style-type: none"> • réponse aux besoins des entreprises, des organismes de formation, des jeunes salarié-es, des personnes en formation ou en recherche d'emploi, • point d'entrée sur le territoire, première étape dans un parcours résidentiel local, • contribue au développement économique local, • favorise la promotion du lien social. <p>La mobilisation des dents creuses et du foncier public sous-utilisé est également engagée au service d'une amélioration globale du cadre de vie et d'une redynamisation du centre-ville : accessibilité du pôle de santé, mobilités et piétonisation d'une zone centrale, réaménagement des espaces publics, animation culturelle. Une étroite concertation a été menée entre l'architecte et les professionnel·les de santé autour d'entretiens individuels. Elle a permis l'aboutissement du projet pôle de santé et la création d'un outil de travail parfaitement adapté aux besoins des professionnel·les.</p> |
| Vocation du projet | <p>Pour le foyer de jeunes travailleurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • accueil des jeunes sur le territoire, • redynamisation du centre-ville (nouvelle population). <p>Pour le pôle de santé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • pérennisation et amélioration de l'offre de santé, • proposition d'espaces publics de qualité et accessibles, • redynamisation du centre-ville (nouveaux flux de personnes). |
| Contractualisation | Opération de revitalisation de territoires 2019 Action Cœur de Ville 2018 |
| Principes mis en œuvre | <ul style="list-style-type: none"> • redynamisation globale du cœur de ville, • accessibilité des services de santé, • recomposition des espaces publics, • valorisation de foncier sous-utilisé, • animation culturelle du centre-ville, • participation citoyenne, • création / amélioration de l'habitat. |